APPLICATION AUX SALARIÉS DE L'AGRICULTURE DU SALAIRE NATIONAL MINIMUM INTERPROFESSIONNEL GARANTI (PROPOSITIONS DE LOI N° 10981 ET N° 11319)

Type de saisine : AUTOSAISINE
Type de texte : RAPPORT
Traité par : Travail, santé & population

Adopté le : 20/12/1950
Mandature : 1947-1951

Rapporteur :

HANIQUAUT Jean

La version numérique de ce document n'existe pas.

Contactez le CESE pour obtenir le document.

PRÉSENTATION
Référence :
1950-15b

© - copyright CESE - Novembre 2026